



## Principe de fonctionnement Ranking List France Vétérans

### Olympiade 2024 - 2028

- La Ranking List est un **classement non officiel** et elle ne concerne que les vétérans français
- Elle est **basée sur les résultats de tournois vétérans français sélectionnés** par le Groupe de travail vétérans, qui est rattaché à la commission développement de France Judo, en début de saison sportive.
- Les résultats sont fournis par les organisateurs de chaque tournoi et sont remontés à France Judo à l'issue du tournoi.
- Il existe 3 catégories de tournois, **Super Excellence, Excellence et A** en fonction des cahiers des charges.
- L'attribution des points se fera en fonction de la catégorie du tournoi.

	<b>Super Excellence</b>	<b>Excellence</b>	<b>Label A</b>
<b>1</b>	210	140	70
<b>2</b>	150	100	50
<b>3</b>	60	40	20
<b>4</b>	45	30	15
<b>5</b>	30	20	10
<b>7</b>	15	10	5
<b>Participation</b>	1	1	1

- Lors de regroupement de catégorie de poids, en cas de manque de présence suffisante dans une catégorie, les points attribués se feront selon le classement du regroupement.
- Chaque compétiteur se verra attribuer les points du regroupement dans la catégorie d'âge et de poids retenues lors de la pesée.
- Les compétiteurs étrangers ne sont pas pris en compte dans la Ranking List, toutefois en cas de compétiteurs étrangers entrant dans l'attribution des points, les compétiteurs français se verront attribuer les points de leur classement.